

Note sur l'histoire des classifications

(<http://brich59.canalblog.com/archives/2014/07/15/30099695.html>)

Sur le blog : BRICH59 (<http://brich59.canalblog.com/>)

À propos de :

Guide historique des classifications de savoirs : enseignement, encyclopédies, bibliothèques
/ Claude-Michel Viry. - Paris : L'Harmattan, 2013. - 256 p.

[Une version courte de cette note est disponible sur [le site de l'ADBS](#)]

[L'auteur me signale par ailleurs un erratum : p. 101, § 3, il faut lire bien sûr Pierre Bayle et non Antoine Furetière]

Aborder l'histoire des classifications est chose fort délicate et peut se pratiquer de différentes façons tant cette histoire est complexe et la problématique qu'elle véhicule protéiforme.

Homo ordonator

On peut commencer par s'assurer des fondements humains trop humains de cette activité classificatoire, sur autant de registres qu'on veut ; et, pour y parvenir, scruter les fins fonds de l'homme et de l'humanité grâce à quelques témoignages indiscutables.

En appui sur un vieux texte mythologique de l'humanité, la *Genèse*, on peut en effet imaginer comment, dès l'origine, l'homme a dû distinguer entre tout ce qu'il trouvait autour de lui, nommant les espèces animales notamment, élaborant la prime nomenclature du vivant animal. Marcel Conche voyait dans ce texte biblique, si mes souvenirs d'étudiant sont fiables, l'indication de la nature nécessaire du langage. J'y décèle de surcroît aujourd'hui l'affirmation de la fonction discriminante, c'est-à-dire de la force classificatoire du langage^[1]. Sur un autre registre, on peut lire le fameux « catalogue des vaisseaux » de la Grèce homérique^[2] pour comprendre comment la classification est liée, dès l'aube de l'histoire, à la comparaison et au catalogage (inventaire structuré). S'appuyer, autre registre à nouveau, sur les travaux de Jean Piaget^[3] permettra de voir comment l'activité classificatoire vient à l'enfant, comme pour résoudre les problèmes que lui pose son environnement immédiat. S'appuyant enfin sur une étude ancienne et fondatrice d'Émile Durkheim et Marcel Mauss, on peut décrire comment, chez un peuple dit premier, la classification des choses est déterminée par l'organisation sociale^[4]. Quatre registres différents (et il y en a bien d'autres) sur lesquels se contextualise ostensiblement cette sorte d'obsession humaine qu'est la classification. On peut en effet prétendre, avec Claude-Michel Viry, que l'homme est immédiatement *homo ordonator*.

ARISTOTE

À un tel inventaire des registres, on pourra préférer la recherche du moment originel où se nouent les fils majeurs de la problématique de la classification, c'est-à-dire, en l'occurrence, revenir une fois encore à ce bon vieil Aristote. Parvenir à la connaissance de ce qui est, sous le triple prisme de la définition, de la description et de la classification, telle est l'ambition aristotélicienne. Platon, certes - et sûrement d'autres savants/philosophes avant lui - avait déjà proposé une classification de ce qui est, classification des choses, classification des êtres. Mais avec Aristote, la problématique de la classification prend pour ainsi dire corps. Elle ne consiste plus en une sériation graduée en fonction d'un octroi de valeur ou de la plus ou moins grande proximité à un élément considéré comme premier dans le fonctionnement de l'univers. Avec

Aristote, la pratique classificatoire devient plus dense, plus diversifiée, et surtout plus systématique. L'activité du Lycée devait être bien nombreuse et bien complexe pour que l'activité classificatoire prenne ses allures-là.

Aristote animait en effet tout un réseau de collaborateurs qui consignaient et rapportaient des observations, des descriptions pour enrichir la réflexion collective de l'école athénienne. Cette pratique aboutit pour une part à la confection de classifications des choses selon des critères conformes à la scientificité de l'époque. Nous avons là les premières classifications scientifiques - dont certaines seront utilisées jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

Mais, au Lycée, on ne s'est pas contenté de classer les animaux et autres objets empiriquement observables. Le Lycée était un vaste et tentaculaire laboratoire de recherche, en même temps qu'une école où s'enseignait la plupart des pratiques scientifiques. On peut imaginer que ce laboratoire-école disposait d'une bibliothèque fournie, où les chercheurs allaient notamment chercher les « opinions » (, *doxai*) des savants de naguère et d'autrefois. Les premières productions scientifiques internes au Lycée - notes de cours plus ou moins élaborées formellement dont des copies de copies nous sont parvenues et que la tradition attribue à Aristote lui-même le plus souvent - fourmillent de ces *doxai*. Du coup, les hypothèses et les doctrines de la science pré-aristotélicienne sont consignées non plus seulement par auteurs mais aussi par « sujets », en fonction des thématiques travaillées. La première « doxographie » est thématique, l'organisation de l'ensemble des thématiques se calant sur une classification des sujets, sujets de préoccupation pour la recherche aussi bien que pour l'enseignement. Indissolublement, les savoirs en reprise (doxographie) et en construction (écriture scientifique originale) sont des savoirs enseignés.

Enfin, à côté de la classification des savoirs enseignés, va se mettre en place une classification des sciences selon des critères d'une autre nature. Aristote articule entre elles les différentes sciences en fonction de ce qu'elles mobilisent chez le savant : connaissance (sciences *théorétiques* diront les scholastiques : métaphysique, physique et mathématique), création (sciences *poiétiques* : rhétorique, poétique et dialectique) et action (sciences *pratiques* : morale, économie et politique).

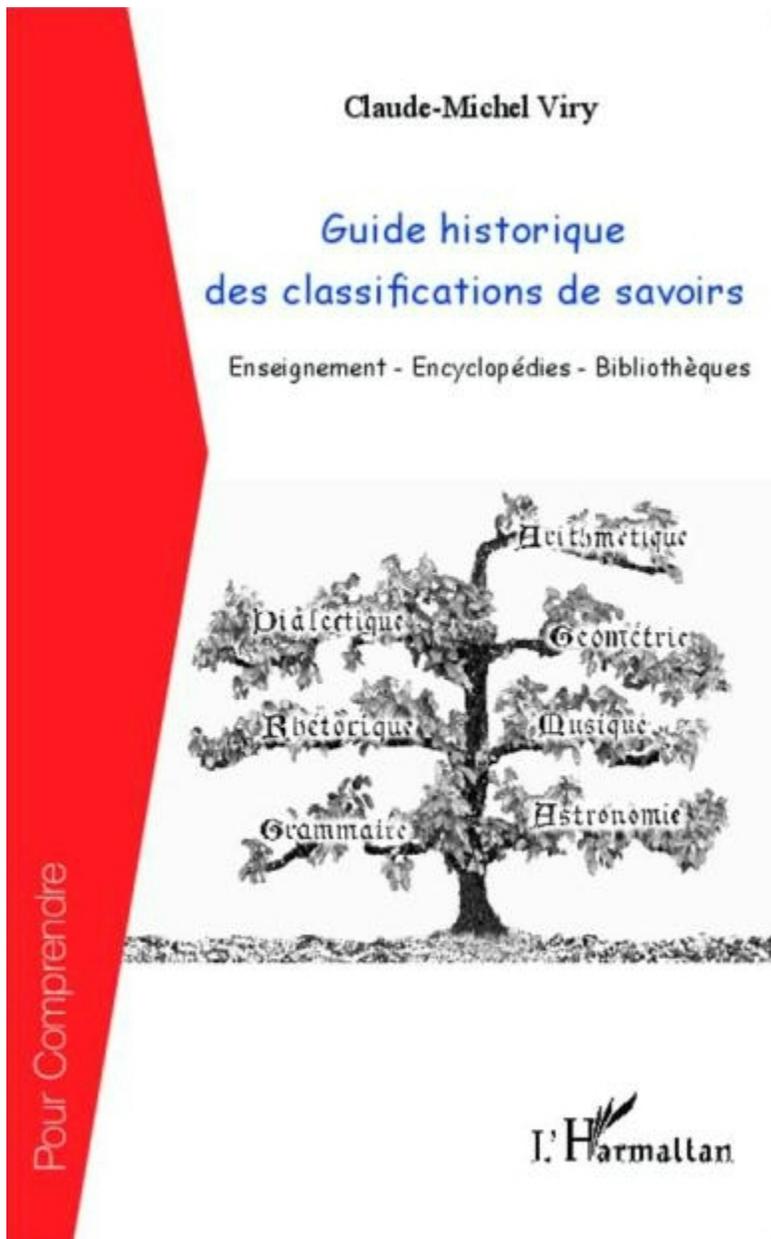
Bref, avec Aristote et autour de lui, s'élaborent dans le même mouvement trois sortes de classifications : classification scientifique, classification des sciences et classification des savoirs enseignés. Et, à bien observer la suite des événements, ces trois sortes de classifications vont prendre des chemins distincts certes, mais non sans se croiser à plusieurs reprises, non sans se mêler parfois, par exemple lorsque le principe de la classification des sciences relèvera, comme chez Ampère, d'une analyse des faits et objets étudiés. De ce type d'entremêlements, naîtront pas mal d'ambiguïtés, notamment sur le statut des classifications bibliographiques (CDD, CDU) : ces classifications pointent-elles des objets scientifiquement élaborés (classification scientifique) ou bien articulent-elles des thèmes d'enseignement (classification des savoirs enseignés) ou encore déploient-elles les divisions des sciences constituées (classification des sciences) ? La question n'est ni simple ni factice.

L'attitude catégorielle

On pourra, troisième approche, étudier scientifiquement la classification « comme activité et pratique humaine - pas seulement humaine d'ailleurs : tout être vivant exerce une activité classificatoire, et l'« attitude catégorielle » lui est indispensable pour orienter son action dans son environnement »[5]. Nous entrerions alors dans les voies parfois difficilement praticables de la taxinomie ou taxonomie, ou systématique ou encore classologie (Joseph-Pierre Durand, 1899) voire taxilogie (Éric de Grolier, 1988 - terme repris par Claude-Michel Viry). Les pratiques électroniques de classement et de lecture socialisant et banalisant en quelque sorte l'« attitude catégorielle », cette approche prend aujourd'hui des dimensions nouvelles, par exemple avec l'apparition de classifications ouvertes (folksonomies), les classifications dont nous avons jusqu'à présent parlé étant caractérisées notamment par leur clôture. On trouvera dans une récente livraison de la revue *Hermès* des indications intéressantes sur ce point[6].

Chronologie des classifications (du savoir)

On peut, enfin, simplement passer en revue les différentes formes de classification élaborées tout au long de l'histoire de la pensée selon l'ordre chronologique. C'est ce que propose Claude-Michel Viry dans son *Guide historique des classifications de savoirs*.



Quel voyage ! Que d'escalas ! Certes les escalas sont plutôt courtes, rapides, mais elles sont toutes contextualisées au fil de la traversée sinueuse quoique globalement rectiligne, passant l'un après l'autre les quatre temps que l'auteur prend soin de délimiter. Une classification, rappelle l'auteur après Viviane Couzinet^[7], révèle toujours la *Weltanschauung* de son concepteur, c'est-à-dire sa vision du monde, son idéologie. D'où l'extrême importance de la contextualisation, même en termes généraux. Les quatre périodes que délimite l'auteur sont classiquement^[8] celle d'un monde clos cadencé par un temps cyclique (chapitre I : jusqu'à l'antiquité gréco-latine), celle d'un monde toujours clos mais rythmé par un temps linéaire et messianique (chapitre II : V^{ème}-XVI^{ème} siècles), celle d'un monde infini rythmé par un temps linéaire ouvert (chapitre IV : XVII^{ème}-XIX^{ème} siècles) puis celle d'un monde infini rythmé en accélération par un temps linéaire asservi par la technique (chapitre V : depuis le XIX^{ème} siècle). Le chapitre III propose une incursion dans les « civilisations extra-occidentales », balayant la période qui va du IX^{ème} jusqu'au XVIII^{ème} siècle

(Byzance, monde arabo-persan, monde juif, mais aussi Chine, Inde et Japon). Bref, tout le monde est convoqué, pour une analyse ou juste une présentation voire une simple mention[9].

L'ordre chronologique est en lui-même contextualisateur. Reste qu'il faut quelquefois pratiquer des raccourcis historiques pour la bonne compréhension du sujet. Aussi l'auteur n'hésite-t-il pas à enjamber les siècles, comme lorsqu'il marque la reprise - inversée - de Bacon par Dewey. L'auteur ne se contente pas de présenter dans l'ordre les classifications qui ont marqué l'histoire de la pensée. Une riche réflexion de fond sur les nombreux problèmes que pose la classification en général et des classifications particulières s'active sous la revue historique. L'auteur engage ainsi plusieurs discussions : le caractère éminemment historique des classifications (et, partant, des langages documentaires en général) ; le postulat de la globalité culturelle (le geste classificatoire n'est pas isolé, mais participe d'une cohérence culturelle où œuvre d'art et « inventaire de l'univers » se côtoient) ; la classification des savoirs comme témoin d'un état stabilisé du savoir ; la question de la classe 0 des classifications décimales ; etc.

La seconde partie de l'ouvrage (*Livre deuxième : tableaux et documents*) constitue une grande annexe, exposant cinquante-cinq classifications, du plan d'études propédeutiques de Thierry de Chartres (XII^{ème}) à la liste des sections du Conseil national des universités (1995). Nous saurons gré à l'auteur d'avoir rassemblé et de mettre ainsi à disposition des étudiants et des professionnels de tels documents. Suivent une bibliographie, l'index des noms de personnes puis celui des titres d'œuvres[10].

L'ouvrage de Claude-Michel Viry, avec ces deux parties, constitue sans conteste un excellent outil de travail pour qui veut s'attacher à la problématique de la classification et fouiller l'histoire des classifications des savoirs, du point de vue de l'organisation de l'enseignement aussi bien que de celui de la bibliothéconomie.

[1] *Genèse*, 2, 19 sq.

[2] *L'Illiade*, II, 484sq.

[3] *La psychologie de l'intelligence* (1947), par exemple.

[4] De quelques formes de classification - contribution à l'étude des représentations collectives. *Année sociologique*, 6, (1901-1902), pp. 1 à 72.

[5] Éric de Grolier, Taxilogie et classification. Un essai de mise au point et quelques notes de prospective, *Bulletin des Bibliothécaires de France*, 33, 6 (1988), p. 468-489.

[6] Vincent Liquète & Susan Kovacs (coord.), Classer, penser, contrôler, *Hermès*, 66, août 2013.

[7] Organisation de la connaissance : dimensions idéologiques des classifications (2006, école d'été GDR Tic et société).

[8] Cf. les travaux d'Alexandre Koyré, notamment son *Du monde clos à l'univers infini (From the closed world to the infinite universe, 1957 ; 1962 pour la trad. française)* qui travaille le tournant que constitue le XVI^{ème} siècle (plus exactement du milieu du XV^{ème} au début du XVII^{ème}).

[9] L'index des noms permet d'évaluer le nombre d'auteurs présentés (environ 500) et surtout complète utilement, avec l'index des titres d'œuvres citées, l'ordre chronologique qui préside au déroulement de ce *Guide*. On regrettera seulement que cet index des noms ne pointe que l'entrée principale concernant chaque auteur. On sait en effet que les accès secondaires et les chemins de traverses sont souvent semés d'indications significatives...

[10] Plus de quatre-cent œuvres sont citées.
